

## DÉLIBÉRATION N° DEL-24-008

### Approbation de l'annexe financière à la convention cadre de prestations de service par Toulouse Métropole pour le compte de l'Etablissement public du Capitole

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil d'administration.  
Séance du 29 avril 2024

Le 29 avril de l'an deux mille vingt-quatre, à quinze heures trente, le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole, régulièrement convoqué le 19 avril 2024, s'est réuni à la Maison Sarrat – 1, rue de la Charité à Toulouse.

#### PARTICIPANTS :

Afférents au conseil : 9  
Présents : 6  
Absent :  
Procuration : 3  
Date de convocation : 19 avril 2024

#### Présents :

##### *Représentants de Toulouse Métropole :*

- M. Francis Grass
- Mme Brigitte Bec
- M. Henri de Lagoutine
- Mme Sophie Lamant

##### *Représentant de l'Etat :*

- M. Frédéric Bourdin

##### *Personnalité qualifiée :*

- M. Olivier Mantei, en visioconférence

#### Procuration :

- Mme Ida Russo a donné pouvoir à Mme Sophie Lamant
- M. Gérard André a donné pouvoir à M. Francis Grass
- Mme Nicole Yardéni a donné pouvoir à M. Henri de Lagoutine

#### Assistent à la séance :

Mme Claire Roserot de Melin, directrice générale de l'Etablissement public du Capitole.  
Mme Isabelle Arnaud-Roy, directrice générale adjointe en charge des ressources de l'Etablissement public du Capitole

M. Francis Grass, Président du Conseil d'administration, préside la séance.  
Mme Claire Roserot de Melin, Directrice générale de l'Etablissement public du Capitole, assure le secrétariat.

**EXPOSÉ**

Par délibération en date du 20 octobre 2022, le Conseil de la Métropole a créé une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière afin d'assurer la gestion de l'Opéra national du Capitole et de l'Orchestre national du Capitole. Cette régie dénommée Etablissement public du Capitole (EPC) est entrée en activité au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

L'Opéra national et l'Orchestre national du Capitole, gérés en régie directe jusqu'au 31 décembre 2022, bénéficiaient jusque-là des services ressources de Toulouse Métropole, au même titre que toute autre direction. Aussi, afin d'assurer une gestion efficace et progressive de l'activité de l'Etablissement public du Capitole, Toulouse Métropole a souhaité l'accompagner vers l'autonomie que vise ce mode de gestion, lequel requiert une technicité et des compétences particulières dans des domaines variés, dont il ne disposait pas au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Par ailleurs, dans un contexte financier tendu, il a été convenu d'articuler les ressources de Toulouse Métropole et de l'Etablissement public du Capitole pour optimiser la gestion de l'établissement.

Il a ainsi été décidé que Toulouse Métropole réaliserait des services pour le compte de l'établissement public du Capitole sur les domaines ressources suivants : Affaires juridiques, Finances, Commande publique, Ressources humaines, Communication, Moyens généraux, Culture, Numérique et protection des données, Moyens techniques, Bâtiments, Sécurité.

Une convention-cadre de mise à disposition de moyens et de délivrance de prestations de services définissant les modalités des services rendus par Toulouse Métropole à l'Etablissement public du Capitole a été adoptée par l'Etablissement public du Capitole le 12 décembre 2022 (DEL 22-008). Elle a été complétée par des annexes détaillant la nature et l'étendue des concours, rendus par Toulouse Métropole pour le compte de l'Etablissement public du Capitole pour chaque domaine concerné, pour l'année 2023. Ainsi, le Conseil d'Administration de l'Etablissement public du Capitole a approuvé :

<b>Annexes opérationnelles</b>	<b>N° délibération</b>	<b>Date</b>
Commande publique	DEL 23-003	6 mars 2023
Communication	DEL 23-003	6 mars 2023
Moyens généraux	DEL 23-003	6 mars 2023
Gestions déléguées	DEL 23-003	6 mars 2023
Ressources humaines	DEL 23-023	17 mai 2023
Numérique	DEL 23-023	17 mai 2023
Affaires juridiques	DEL 23-052	20 octobre 2023
Déchets et Moyens techniques	DEL 23-065	15 décembre 2023
RGPD (protection des données)	DEL 23-065	15 décembre 2023
Immobilier et Bâtiments	DEL 23-065	15 décembre 2023
Finances	DEL 23-065	15 décembre 2023

Il était, en outre convenu, qu'une annexe financière vienne préciser, par domaine, le coût de chaque prestation. Ces dispositions sont détaillées dans l'annexe jointe pour un montant de 1 029 807 €.

Enfin, suite au changement de statut, une trentaine de collaborateurs de l'Opéra et de l'Orchestre du Capitole n'ont pas souhaité transférer vers l'Etablissement public du Capitole. Une vingtaine d'entre eux, proches de la retraite ou engagés dans des projets de reconversion professionnelle, ont saisi cette opportunité. Il était convenu que les indemnités de licenciement portées par Toulouse Métropole, dont le montant s'élève à 814 220 €, soient remboursées par l'Etablissement public du Capitole.

**Dans ce contexte, il est proposé d'adopter la délibération suivante :**

## DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Capitole,

Entendu l'exposé de M. le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

### Article 1 :

D'adopter l'annexe financière à la convention-cadre de mise à disposition de moyens et délivrance de prestations de services entre Toulouse Métropole et l'Etablissement public du Capitole telle que jointe en annexe.

### Article 2 :

D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette décision et d'autoriser Monsieur l'Administrateur des finances publiques à encaisser les recettes correspondantes.

Résultat du vote :

POUR : 9

CONTRE :

ABSTENTIONS :

ABSENT :

NON PARTICIPATION AU VOTE :

Reçu en Préfecture le : 30/04/2024

Publié par affichage le : 30/04/2024

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme,



Le Président de séance,  
Francis GRASS

Convention de prestations de service par Toulouse Metropole pour le compte de l'Etablissement public du Capitole : Annexe financière - Exercice 2023

Direction TM prestataire	Thème	Objet	Coût de la prestation	Mode de facturation	Commentaires
Dir. Commande publique	Formation	Intégration au plan de formation du réseau SOAM.	0 €		refacturation portée dans formation
	Formation	Formations "transfert de compétences".	134 €	réel	1/2 journée Cat A
	Formation	formation marco web et AWS + assistance.	1 883 €	réel	7 jours cat A
	Soutien ponctuel et assistance sur les questions relatives à l'achat public.	Politique achats et stratégie contractuelle : - lors de la définition de la computation des seuils ; - lors de la création de certaines Unités Fonctionnelles ou achats dérogatoires ; - à certains achats de nature complexe.		forfait	3 heures hebdomadaires A
	Soutien ponctuel et assistance sur les questions relatives à l'achat public.	Suivi, élaboration et passation des marchés.	5 993 €	forfait	
	Soutien ponctuel et assistance sur les questions relatives à l'achat public.	Groupement de commandes / communication et information.		forfait	
	Soutien ponctuel et assistance sur les questions relatives à l'achat public.	Assistance et conseils ponctuels à la rédaction de certains avenants aux marchés.		forfait	
Gestion des marchés	Substitution à la gestion de certains marchés.	3 227 €	forfait	3 jours par dossier / cat A (4 dossiers annuels)	
Maintenance SI Marchés	Prestations d'assistance et conseils ponctuels.	0 €	forfait	Inclus dans formation marco web	
Dir. Générale des Services	RGPD	Délégué à la protection des données	5 827 €	forfait	1 mois Cat A
Dir. Communication	Prestation du Service « Images »	Campagnes de prises de vue dans le cadre de l'activité artistique de l'Opéra et de l'Orchestre national du Capitole	376 €	forfait	2 jours cat B
	Soutien à la promotion	Soutien à la promotion de la programmation artistique avec mise à disposition de l'ensemble des supports et réseaux de communication (réseaux d'affichage, ...).	5 827 €	forfait	20 jours cat A
Dir. Des Déchets et Moyens Techniques	Entretien du parc automobile	Maintenance et entretien des véhicules, nacelles et chariots élévateurs. Contrôle technique et suivi des réparation desdits engins.	68 000 €	forfait	
	Accompagnement dans le cadre du plan de renouvellement du parc automobile.	Cet accompagnement prend la forme d'un dialogue de gestion, qui se tiendra à minima annuellement.	269 €	forfait	1 journée /an Cat A
	Approvisionnement en carburant.	Autorisation de l'accès aux pompes à carburant.	0 €	forfait	décompte à fournir par DMT / inclus dans 68 000
	Mise à disposition occasionnelle de pools de véhicules.		200 €	forfait	sur une base de 1 déplacement /mois sur métropole
	Carrières	Gestion des dossiers des agents titulaires, des agents contractuels, "absence de fonctionnaires" et article 38. Gestion des instances CAP et CCP. Gestion des listes pour les promotions internes et les avancements de grade. Gestion des médailles.		forfait	0,10 ETP - effectifs DGRH sur base d'un coût moyen mensuel de 4 261€ (données DGRH)
	Rémunération	Gestion du risque chômage pour le régime spécial. Gestion des simulations de salaires. Gestion de clôture de paye : mandats négatifs, déclaration URSSAF et anomalies DSN (écarts financiers).		forfait	0,03 ETP - effectifs DGRH sur base d'un coût moyen mensuel de 4 261€ (données DGRH)
	Retraites	Gestion des dossiers de retraite.		forfait	inclus dans chiffrage carrière
	Gestion des temps	Gestion des dossiers en lien avec le conseil médical, dans l'attente de la bascule au Centre de Gestion. Gestion des attestations de salaire pour les arrêts maladie des agents contractuels. Gestion des attestations pour la prévoyance. Gestion du calcul et de la récupération des IJSS. Gestion des temps partiels thérapeutiques. Gestion du traitement des accidents de travail pour les agents titulaires (imputabilité). Gestion des congés de longue maladie, longue durée, grave maladie. Gestion de congé de présence parentale. Gestion de congé de proche aidant. Gestion de congés bonifiés. Gestion des absences injustifiées. Gestion de report de congés / RTT. Gestion de la participation employeur et la cotisation agent pour la prévoyance.		forfait	0,10 ETP - effectifs DGRH sur base d'un coût moyen mensuel de 4 261€ (données DGRH)
	Discipline - Déontologie	Gestion des dossiers de discipline et de cumuls d'activité.		forfait	inclus dans chiffrage carrière

Envoyé en préfecture le 30/04/2024  
 Reçu en préfecture le 30/04/2024  
 Publié le 30/04/2024  
 ID : 031-200099042-20240429-DEL24008-DE

Dir. Générales des Ressources Humaines	QVT	Gestion d'accompagnement : - Cellule enquêtes administratives. - Cellule égalité professionnelle. - Mission handicap. - Cellule ergonomie, intervention et appui à la conception. - Cellule prévention des risques professionnels. - Cellule maintien dans l'emploi et accompagnement social. - Psychologues du travail. L'Établissement public du Capitole intègre la convention FIPHFP conclue par Toulouse Métropole et participe à cette fin à la rédaction de cette dernière.	35 366 €	forfait	0,30 ETP - effectifs DGRH sur base d'un coût moyen mensuel de 4 261€ (données DGRH)
	Formations	Celles permettant un transfert de compétences et de missions portées par la DGRH jusqu'au 31 décembre 2023. Intégration au plan de formation pour les formations transversales et le DAM. Intégration au dispositif de formateurs internes.		forfait	0,10 ETP - effectifs DGRH sur base d'un coût moyen mensuel de 4 261€ (données DGRH)
	Soutien ponctuel et expertise	Assistance et conseils ponctuels dans la réglementation et les actes de carrière et de retraite. Assistance et conseils ponctuels dans la réglementation et les actes relatifs à la gestion des temps et des absences. Assistance et conseils ponctuels dans la réglementation et les actes relatifs à la rémunération. Assistance et conseils ponctuels dans la réglementation et les actes relatifs dans la gestion des postes et des effectifs. Assistance et conseils ponctuels dans la réglementation et les actes relatifs au dialogue social et aux droits syndicaux. Assistance et conseils ponctuels dans la réglementation et les actes relatifs à l'évaluation des risques professionnels. Assistance et conseils ponctuels dans la réglementation et les actes relatifs à la formation. Assistance et conseils ponctuels dans la réglementation et les actes relatifs à la discipline.		forfait	Inclus dans les chiffrages par domaine d'activité
	Système d'information	Assuré pour le compte de l'EPC (logiciels dont ASTRE, CHRONOTIME, FOEDERIS, requêtes BO, ...).		forfait	0,07 ETP - effectifs DGRH sur base d'un coût moyen mensuel de 4 261€ (données DGRH)
	Documentation	L'EPC bénéficie de la documentation "Ressources Humaines" de TM (hors prestation d'achat).		Non valorisé	Pas de travail spécifique pour l'EPC
	Informations générales	L'EPC bénéficie des Informations générales "Ressources Humaines" de TM, afin d'harmoniser les calendriers et les procédures (ex : recensement formations CNFPT, préparations concours, actualités RH, journées de grève, évolutions réglementaires, compte-rendu de réunions...).		Non valorisé	Pas de travail supplémentaire
	Dir. Moyens généraux	Service courrier	Affranchissement et envois postaux	9 500 €	forfait
Dir. Moyens généraux	Imprimerie	Travaux d'imprimerie reprographie	60 000 €	forfait	
Dir. Gestions déléguées	Gestion des distributeurs de boissons		0 €		Perception de la redevance par TM
Dir. Finances	Finances-Budget	Aide aux différentes étapes budgétaires (paramétrage logiciel Grand Angle, création des natures analytiques, de la structure budgétaire et des enveloppes associées, édition des maquettes budgétaires, envoi des flux PES au comptable public, ...)	10 988 €	forfait	5h30 / semaine cat A
		Support technique notamment pour les refacturations et le versement des subventions de fonctionnement et investissement			
		Examen de la prospective financière et des conventions de prestation de service			
	Comptabilité	Aide et assistance à la résolution de dossiers complexes (réunion hebdomadaire)	3 996 €	forfait	2h/semaine cat A
		Support aux fonctionnalités Grand Angle, à la réglementation comptable, gestion de la base des tiers... Transfert de compétences en matière de gestion de la TVA			
	Patrimoine	Suivi et envoi des données relatives aux écritures patrimoniales et écritures d'ordre Transfert de compétences en matière de gestion de l'actif, d'amortissements, d'écritures d'ordre, ...)	3 996 €	forfait	2h semaine cat A
	Mission SIF	Maintien en conditions opérationnelles et résolution des problèmes techniques (flux, signatures électroniques, ...)	4 994 €	forfait	2,5h/semaine de cat A
Gestion et administration du logiciel de finances et de comptabilité Grand Angle (gestion des changements de version, création et modification des profils utilisateurs, ...)					
Elaboration de requêtes de gestion et de contrôle Gestion et administration du logiciel SAGA pour les régies (gestion des changements de version, création et modification des profils utilisateurs, ...) Envoi des extractions du logiciel SAGA					
Contentieux du personnel et autres	Gestion des contentieux en lien avec la Direction et l'avocat	17 481 €	forfait	3 mois Cat A	
	Protection fonctionnelle				Gestion des demandes de protection fonctionnelle
	Contrats				Assistance ponctuelle sur contrats et autres questions juridiques

Envoyé en préfecture le 30/04/2024  
 Reçu en préfecture le 30/04/2024  
 Publié le 30/04/2024  
 ID : 031-200099042-20240429-DEL24008-DE

DAJA	Assurances	Marchés publics assurances	13 463 €	forfait	dossiers marchés assurances + coordination groupe commande : 2 heures cat B / 1h cat C faisant fonction B / 45h cat A + 2 mois cat A/
Dir. du Numérique	Informatique	Installation et maintenance de l'infrastructure matérielle et logicielle nécessaire au fonctionnement des postes de travail.	113 450 €	forfait DN	Calcul établi par la direction du numérique
		Installation et maintenance des applications métiers (assistance technique, nouvelles versions, licences...).		forfait DN	
		Maintenance de l'intranet.		forfait DN	
		Maintenance des infrastructures informatiques.		forfait DN	
		Administration fonctionnelle des logiciels et applications mis à disposition.		clef répartition	
	Assistance et conseil pour la mise en œuvre de projets informatiques.	clef répartition			
	Moyens de communication téléphoniques	Le support aux utilisateurs aux conditions définies par l'article relatif aux conditions d'intervention.		forfait DN	
Hébergement	L'exploitation et le maintien en conditions opérationnelles des infrastructures et accès opérateurs desservant les postes.	clef de répartition			
	L'installation éventuelle de nouveaux postes téléphoniques ainsi que leur raccordement à l'infrastructure concernée.	forfait DN			
Assistance	Hébergement serveurs, données bureautiques, applications et logiciels sur un espace central.	clef de répartition			
Direction de l'Immobilier et des Bâtiments	Travaux d'entretien, de maintenance et de fonctionnement	Assistance par les services du centre de Services accessibles les jours ouvrés de 8h à 18h.	17 900 €	forfait dn	
	Travaux lourds et grosses réparations, travaux de mise aux normes/mise en conformité	Suivi de l'entretien courant, des réparations dites locatives et des travaux des bâtiments sauf contrôle et maintenance des équipements scéniques et petites réparations	200 000 €	forfait	
	Fluides	Décision conjointe dans le cadre du dialogue de gestion		réel	si travaux à la charge de l'occupant
		Suivi administratif et financier des marchés de fourniture, acheminement d'électricité, fourniture de gaz naturel, d'eau potable et de l'assainissement	446 399 €	réel	refacturation au réel des montants annuels relatifs aux fluides (électricité, gaz, eau et assainissement) et au réel pondéré pour la part grand compteur (fluides Théâtre du Capitole selon calcul du prorata des kWh établi par la mission Énergies).
Total refacturation prestations de service 2023 TM vers EPC			1 029 807 €		
Impact transfert des personnels 2023	DGRH - Indemnités licenciements		814 220 €	réel	Spécifique année 2023
Total des refacturations 2023 TM vers EPC			1 844 027 €		

Coûts moyens chargés par catégorie - Toulouse Métropole :  
 Catégorie A : 5 827 € /mois  
 Catégorie B : 4 069 € /mois  
 Catégorie C : 3 500 € /mois

Nbre d'heures mensuelles réalisées pour un temps plein : 151,67 €